

Apprentissage de la rhétorique et de la citoyenneté: Les écrits de Marie-Madeleine Jodin

Elisabeth Zawisza
Queen's University

Le parcours d'action et d'écriture de Mlle Jodin (1741-1790) mérite d'être mieux connu¹ puisqu'il est hautement révélateur du rôle de ces femmes qui ont contribué au passage important pour notre modernité du sujet de la monarchie au citoyen de la république,² des aspirations de celles qui, nées sous l'Ancien Régime et la « loi du père », tenaient déjà à se définir et à redéfinir leur place dans la sphère privée et publique (la famille, la République des lettres, la cité). Suivre ainsi son cheminement est d'autant plus instructif qu'il y a peu de témoignages de première main portant sur les activités des femmes d'origine modeste, mais qui ont fait tout un travail de mûrissement pour rejoindre et même influencer la vie intellectuelle et politique de leur période. Qui plus est, les déboires de l'aventureuse Jodin, autant de défis posés à la passivité et l'exclusion du « sexe », révèlent au lecteur moderne les différentes facettes de la condition féminine en quête d'outils d'expression et de reconnaissance sociale. Son parcours pour le moins mouvementé exemplifie ainsi admirablement les concepts de « devenir-sujet » (de l'énonciation) et de « devenir-féministe » étudiés aujourd'hui par l'histoire et les théories du féminin (Havercroft 106). Il annonce cette préoccupation dont témoignent toujours les textes de nombreuses femmes venant de divers pays et traditions, soit leur besoin de mettre en relief « le long chemin ardu vers la subjectivité de la protagoniste, une quête qui se caractérise par son passage d'un rejet initial de

¹ La seule étude fouillée sur la vie et la carrière de Jodin n'a paru qu'en 2001, fruit des recherches d'archives et de bibliothèques de F. Gordon et de P. N. Furbank; voir *Marie Madeleine Jodin 1741-1790*. Longtemps, Mlle Jodin a intéressé surtout comme correspondante de Diderot (voir Diderot).

² L'*Encyclopédie* de Diderot pointe en ce même moment l'importance de cette transition, en précisant: « [Q]uelques-uns ne font aucune distinction entre ces deux termes, mais il est mieux de les distinguer. Celui de citoyen doit s'entendre de tous ceux qui ont part à tous les avantages, à tous les privilèges de l'association, & qui sont proprement membres de l'état, ou par leur naissance, ou d'une autre manière; tous les autres sont plutôt de simples habitants [...] » (15 : 643). Pour la réflexion moderne sur ce phénomène, voir Genty et Hufton.

contraintes familiales, religieuses et sociales à une révolte contre les normes patriarcales incarnées par ces trois dernières instances, et enfin, à la libération de l'héroïne » (93).

Enfant rebelle d'un horloger parisien natif de Genève,³ fille libertine détenue à la Salpêtrière à la demande de sa famille « déshonorée » (« rejet »), comédienne ambulante (Varsovie, Dresde, Bordeaux) qui défend sans cesse ses droits de femme et d'actrice, pupille et correspondante de Diderot⁴ (« révolte »), Mlle Jodin publie l'année de sa mort une brochure révolutionnaire : *Vues législatives pour les femmes*. L'auteure signe le tract « Fille d'un citoyen de Genève », le dédie « À mon sexe » et le place à l'enseigne de l'épigraphe: « Et nous aussi sommes citoyennes » (« libération »). La boucle est bouclée. Dès la page titre de son dernier écrit, la femme se rapporte symboliquement à la double paternité, celle qui opprime (Jean Jodin, père réel) et celle qui ouvre une certaine perspective d'égalité (Jean-Jacques Rousseau, un des pères spirituels de la Révolution). Choix de stratégie de persuasion fort opératoire, ce philosophe adulé de ses contemporains est posé par elle en modèle de pensée sociale et politique égalitaire, en dépit de ses positions explicites peu favorables à l'égard des femmes qui agissent et argumentent en public. Car les théories féministes le montrent bien : pour les femmes, s'approprier le discours masculin pour le réutiliser de manière différente, peut être un procédé langagier particulièrement efficace qui contribue « à dénouer ce nœud patriarcal et à défaire son emprise tyrannique sur le sujet » (104).

Mlle Jodin a laissé des textes manuscrits et imprimés, privés et publics : des lettres

³ Le père horloger, dont Jodin conteste par ailleurs la loi, fut sans doute le premier à révéler à sa fille la fierté d'être ressortissant de la République modèle, qui faisait ainsi l'éloge de ses confrères écartés par la corporation parisienne jalouse de ses prérogatives: « Me sera-t-il permis de dire quelque chose en faveur des sujets industriels de ma République et de celle de Suisses, dont la circulation dans ce pays [...] n'a pas peu contribué à la perfection de notre art? Ils ont été continuellement employés par les premiers maîtres de Paris à l'exécution de leurs plus beaux ouvrages » (J. Jodin 180).

⁴ Sur la portée esthétique et la démarche argumentative de cette correspondance, dans laquelle la pupille

personnelles, mais qui sont des lettres « d'affaires », ⁵ un mémoire judiciaire et une brochure politique déjà mentionnée. Il s'agit de genres qui illustrent et soutiennent bien le cheminement conséquent vers le social que fait l'auteure. Vu le caractère argumentatif de ces écrits, c'est dans la rhétorique, à l'époque la pierre de touche de la République des Lettres masculines, que cette femme se devra de chercher ses outils d'expression. Mais ses décisions scripturales sont à la mesure non seulement des thèmes qu'elle aborde, mais aussi de sa personnalité. Famille, Diderot, collègues acteurs brossent tous un « éthos » de la femme insoumise, partant blâmable aux yeux de la doxa morale et politique de l'époque. Le philosophe ne cesse de sermonner sa pupille: « Vous êtes violente, [...] c'est le défaut le plus contraire à votre sexe, qui est complaisant, tendre et doux » (Diderot 51). Pourtant, dès son premier écrit, qui est sa lettre à l'amant, jointe à titre de preuve à son dossier de la Salpêtrière, Jodin a tenu à dissiper tout doute sur son caractère et sa démarche: « Vous croyez que semblable à vous je me conduits par les autres [...] je n'ay jamais pris conseil que de ma tête » (« Jodin mère » 167). Ce type de commentaire auto-réflexif montre la femme, c'est encore une autre stratégie et un autre geste langagier important, jouant un rôle interdit par la société bien pensante, celui d'agent et d'auteure. Muée en sujet de l'énonciation, Jodin est à même d'articuler clairement « ce qu'elle est en train de faire, ce qui souligne en même temps le rôle décisif de l'écriture dans son parcours » (Havercroft 106).

On le sait, chaque prise de parole exploite autrement divers outils de persuasion dont

résiste bien aux leçons du philosophe moraliste, voir Zawisza.

⁵ Deux de ces lettres, adressées à son amant, se trouvent dans le dossier policier de Jodin portant l'inscription « Jodin mère et fille 26 Octobre 1761 » conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal (Archives de la Bastille, Ms 12124) (signalées désormais comme « Jodin mère », suivi du numéro du folio). D'autres, relatives à son séjour à la cour du roi de Pologne Stanislas Auguste (1765-1766), font partie du volume *Théâtre* conservé aux Archives Nationales à Varsovie (Archives du comte J. Poniatowski, vol. I, Ms 444) (signalées désormais comme *Théâtre*, suivi du numéro du folio). Tenant compte de la pratique de plus en plus répandue et utile pour divers spécialistes, nous conservons l'orthographe originale des manuscrits cités. Sur la place de ce roi dans les Lumières européennes et sur son intérêt pour la culture, dont le théâtre, comme outil de réforme politique, voir Fumaroli.

l'analyse rhétorique moderne⁶ permet d'examiner à fond le mouvement et les enjeux. Jodin opte sciemment, il ne faut pas s'en étonner, pour une « rhétorique des conflits » qui anime les passions, mais exploitant les tendances de son siècle, elle puise aussi dans les tournures récurrentes trouvées dans les genres littéraires en vogue.⁷ Chacun des textes d'argumentation de Jodin mérite un examen formel et thématique à part. Diverses situations dans lesquelles elle se trouve lui font choisir des stratégies différentes, selon les préoccupations personnelles et publiques qu'elles suscitent chez elle. Dans ces pages, il sera notamment question de sa production manuscrite, jamais publiée dans son intégralité et dans la langue de l'original, car elle relate bien étape par étape une période importante d'apprentissage tant de la citoyenneté (le « devenir-féministe ») que des stratégies langagières utilisées par la femme pour réclamer ses droits (le « devenir-sujet »). Cette production moins connue de Jodin jette ainsi une lumière intéressante sur ses *Vues législatives* qui font partie d'une longue série d'écrits féminins encore plus radicaux, lesquels émergeront avec le fait révolutionnaire: cahiers de doléances, pétitions, motions, griefs; plusieurs signés par « une bonne citoyenne », « une Femme Citoyenne », « Citoyennes françaises », « citoyennes de la Capitale »,⁸ etc. Les *Vues législatives* de Jodin, avec ses autres textes qui mettent en évidence un travail difficile de mûrissement, offrent un excellent exemple de l'accès difficile des Françaises à l'écriture publique par excellence, l'écrit politique, qui leur a permis de considérer les enjeux féminins de l'acquisition de la liberté tant désirée.

Les gestes et les écrits de Mlle Jodin—son « agentivité » linguistique et non linguistique,

⁶ Cette analyse, qui fonde et structure notre examen des agissements de Jodin, exploite la fonction herméneutique de la rhétorique, l'herméneutique « voulant dire l'art d'interpréter les textes. [...] On n'enseigne plus la rhétorique comme art de produire des discours, mais comme art de les interpréter » (Reboul 9).

⁷ Michel Meyer précise que la rhétorique des conflits, à visée argumentative, est « la négociation de la distance entre les sujets, en ce sens qu'elle modalise la mise en question de l'autre, mise en question qui révèle l'une ou l'autre passion » (52). La rhétorique littéraire, à visée esthétique, « si elle n'est pas fondamentalement différente de la rhétorique des conflits, commence peut-être là où celle-ci s'arrête » (69-70).

⁸ Ces écrits ont été réunis aujourd'hui dans plusieurs éditions. Voir, par exemple, Duhet.

pour utiliser les termes précis de certaines études féministes⁹—situent ainsi son cheminement au cœur même de la bataille pour le concept moderne de citoyenneté: la citoyenneté fondée sur le contrat social et l'égalité de droits (théorisée par Spinoza, Hobbes, Locke et Rousseau jugé pourtant misogyne), et la citoyenneté érigée en loi et en pratique seulement à partir de la « Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen » (août 1789). Dans ce manifeste qui se voulait alors universel, plusieurs femmes, dont Jodin, ont rapidement repéré et contesté le sens exclusif, non inclusif, des termes « homme » et « citoyen ». Bientôt la distinction introduite par la Constitution de 1791 entre citoyen actif (qui jouit des droits politiques, privilège réservé aux hommes) et citoyen passif (qui jouit des droits civils, possibilité accordée aussi au « sexe ») allait confirmer leurs inquiétudes. En 1789, cependant, quand Jodin commence à rédiger ses *Vues législatives*, elle fait partie de ce groupe très restreint de femmes qui, au moyen de l'action directe et de la persuasion, réclament leurs droits civiques pour devenir « agents » par excellence, c'est-à-dire des personnes qui peuvent décider des lois et même exercer les fonctions publiques. Dans le cas de Jodin, c'est ce qui décide de son intérêt; il est possible de retracer en grand nombre de détails la généalogie de cette attitude où la rhétorique est érigée en technique d'expression fondamentale. S'agit-il pour elle d'emprunter les armes réservées traditionnellement aux hommes qui jouissent du privilège de raisonner et de persuader dans les affaires de la société et de l'état?

Pour ce qui est de son « agentivité » directe, « non linguistique », laquelle appuie et sous-tend la démarche discursive de persuasion, disons rapidement qu'aucun document historique

⁹ Élaboré par les féministes américaines, le concept d'*agency* (traduit par Havercroft comme « agentivité ») signifie la capacité de l'individu de se déterminer et d'agir (Messer-Davidow 25). En voici une définition plus développée: « Ainsi conçue, l'agentivité implique une interaction complexe entre le sujet féminin et sa société, dans la mesure où ses actions sont susceptibles d'apporter des transformations sociales sur le plan des normes, des limites, des possibilités et/ou des contraintes » (Havercroft 94). Le concept permet donc d'aborder les activités et l'écriture de la femme comme des démarches qui modifient sa conscience de soi, sa vie personnelle et la réalité sociale. Lors de ce processus, remarquent certaines féministes, la femme « sujet », individu souvent encore passif, se mue en « agent », individu actif. Voir à ce sujet Gardiner.

ne montre Jodin sur les barricades à côté des Théroigne de Méricourt, ni sur les bancs de l'Assemblée Nationale parmi les « tricoteuses ».¹⁰ Et pourtant, les théories culturelles et féministes modernes insistent sur la portée éminemment argumentative, sociale et politique, de plusieurs gestes plus ordinaires que les femmes peuvent poser le long de leur vie, et qui ont longtemps été perçus comme preuve ultime de leur domesticité, de leur exclusion des préoccupations de la cité.¹¹ D'abord, par son comportement peu orthodoxe, Jodin, fille libertine, conteste déjà les règles de la famille patriarcale régie par la triade Père-Roi-Dieu; puis, muée en comédienne rebelle, elle exige avec obstination qu'on respecte le travail des acteurs et les termes de son contrat privé (ce qui est le premier pas vers la reconnaissance du contrat social); finalement, en tant qu'auteure de brochure révolutionnaire, elle pose un véritable geste de législateur, membre à part entière de l'état, pour statuer sur les questions qui l'ont marquée lors de son parcours mouvementé (prostitution, conflits de famille, divorce). Et ce cheminement fait d'actions s'appuie constamment sur les outils de l'éloquence qui, comme le met au jour l'analyse rhétorique moderne, comportent des éléments « non verbaux » (ton, gestes, vêtements, accessoires) et « verbaux ».¹² On trouve plusieurs traces des aspects non verbaux de la persuasion¹³ de Jodin dans les déclarations déposées lors de son procès pour libertinage (les témoins rapportent un ton menaçant

¹⁰ Nombreuses sont les études qui examinent l'implication directe des femmes dans la Révolution; voir, par exemple, Rosa et Godineau.

¹¹ Aux travaux sur l'« agentivité » s'ajoutent donc ceux consacrés à l'« espace public » et au rôle des femmes dans l'émergence de cette sphère moderne d'action et d'écriture. Voir l'étude fondatrice de Habermas et la lecture féministe de sa théorie faite, entre autres, par Landes et dans Meehan.

¹² Ce double aspect des interactions est étudié aussi dans le cadre de la « nouvelle communication » qui se penche sur les unités verbales, ainsi que sur les signes para-verbaux et non verbaux des échanges. Voir une étude intéressante de Moser-Verrey sur la manière dont ce phénomène est exploité par Mme de Charrière dans sa correspondance.

¹³ Quintilien l'a déjà vu: « Si les mots font certes grande impression par eux-mêmes et si la voix ajoute aux idées une valeur propre, si les gestes et les mouvements ont une certaine signification, à coup sûr le concours de tous ces éléments doit donner nécessairement quelque chose de parfait » (cité dans Remigy 50). C'est ainsi que les manifestations de l'agentivité « non linguistique » de Mlle Jodin, au même titre que son éloquence « non verbale », ne sauraient être séparées de son argumentation au sens strict du terme.

et des gestes violents qui marquent les échanges avec sa mère¹⁴), dans un pamphlet virulent dirigé contre Jodin actrice débutante, lequel circulait à Varsovie en août 1766,¹⁵ ou encore dans une lettre du roi Stanislas Auguste adressée à son ministre des spectacles, où le monarque relate ainsi sa rencontre avec l'actrice: « La Jodin sort de chez moi, il y a eu des pleurs et de l'Éloquence » (*Théâtre* 115). Sensibleries, élans de comportement non rationnels; ces caractéristiques attribuées traditionnellement au « sexe » se laissent donc examiner comme des moyens mis à profit par les femmes pour appuyer leurs « causes ». Ce que Rousseau dénonce dans *Émile* comme un véritable empire, pernicieux pour la famille et l'état, que le « sexe faible » exerce en fait sur les hommes, les théories féministes nous font considérer comme des stratégies d'agentivité que les femmes utilisent pour dénoncer et dépasser ces lieux communs (« clichés patriarcaux », « mythes sociaux ») de l'éternel féminin (Havercroft 99).

Avant d'entreprendre un examen des traits verbaux de la rhétorique de Jodin, la question qui se pose est celle de savoir quels sont les modèles écrits de persuasion qui s'offrent à l'époque à la femme d'origine modeste, mais autodidacte. Car c'est à partir de modèles que tout « orateur » forge sa propre démarche d'argumentation. Dans son cas précis, peut-il s'agir de recours calculé à la rhétorique « érudite » élaborée dans l'antiquité et encore transmise dans les manuels, les textes et l'enseignement? Si au XVIIIe siècle « la Rhétorique triomphe » (Le Hir 141), dans quelle mesure est-elle aussi une arme utilisée au féminin? La lectrice qu'est Jodin profite-t-elle des tournures forgées par certains genres littéraires? A cette période notamment, les femmes constituent une partie importante du public qui apprécie le roman sentimental et le drame

¹⁴ Un commissaire résume ainsi la déclaration d'un oncle, dans laquelle sont rapportés les « arguments » bien particuliers utilisés par Marie-Madeleine : « il est de la connoissance dud S.^r Pierre Jodin que la veuve Jodin a sollicité les parens de sa fille d'obtenir des ordres pour la faire renfermer attendu que cette fille la menaçoit très souvent de la faire perir avec un coteau ou avec toutes autres choses qu'elle trouveroit sous sa main » (« Jodin mère » 192).

¹⁵ Cet écrit anonyme, qui ridiculise entre autres les tentatives de Jodin de transmuier l'ancienne prisonnière en véritable vedette, énumère les accessoires-outils dont elle se sert pour convaincre son public de cette mutation, tels que

bourgeois. Bref, il s'agirait d'établir comment cette femme réussit à dépasser la rhétorique « naturelle », l'apanage de tous (« tout le monde, dans une certaine mesure, essaie de combattre et de soutenir une raison, de défendre, d'accuser », confirme Aristote) (75), pour s'emparer de discours plus au moins codifiés, capables d'articuler les enjeux complexes de ses gestes de rébellion.

Les détails de biographie et les écrits de Jodin mettent sur la piste de quelques sources possibles des techniques qu'elle a de toute évidence maîtrisées. Tout semble confirmer que, très tôt, elle entre en contact avec la culture de textes qui communique divers modèles d'argumentation, tant sous forme d'exemples que de règles. En effet, l'inventaire après décès de son père horloger révèle la présence de « 50 livres » dans la maison familiale, sans toutefois en préciser les titres (Inventaire);¹⁶ la jeune fille passe par cinq différents couvents où l'enseignement repose sur l'éloquence religieuse;¹⁷ selon un témoin à son procès, la libertine découche « en chambre garnie, où elle avoit laissé des livres » (« Jodin mère » 183); Jodin actrice interprétera les premiers rôles dans le grand répertoire classique, dont Kibédi Varga a bien exposé la nature rhétorique (Kibédi Varga 110-24); finalement, Jodin auteure révolutionnaire fait constamment référence à divers ouvrages anciens et modernes, tous nourris d'éloquence. A-t-elle jamais lu les textes usuels instruisant sur les règles de la persuasion, tels que la *Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles*¹⁸ ou encore *Le Secrétaire des dames*,¹⁹ ouvrages qui, les Lumières obligent, s'efforcent de mettre la rhétorique et le rituel épistolaire à la portée du peuple et des femmes? Il

« la Robe vert de pomme, le petit chien Médor, les cartes d'adresse » (« Observations » 987).

¹⁶ Le sondage fait par Daniel Roche indique que, dans ce milieu d'artisans, il s'agit d'une bibliothèque plutôt bien garnie (Roche 216).

¹⁷ Sur le contenu et les techniques de l'enseignement conventuel à l'époque, voir Sonnet.

¹⁸ Son auteur, le rhéteur Gaillard, se propose l'objectif suivant: « Ainsi donc, sans prétendre ouvrir aux femmes la carrière du barreau ou de la chaire que nous leur avons prudemment fermée, on peut leur proposer surtout ces genres des réflexions et des exemples, soit pour former le goût naissant des jeunes personnes, soit pour flatter le goût déjà formé des autres » (Gaillard 5-6). Pour Jodin, il s'agirait moins de se former le goût esthétique que de se

serait d'ailleurs utile de comparer leur contenu avec ce que proposent ces mêmes manuels destinés à un public moins restreint. Bref, tout montre que la rhétorique « naturelle » de cette femme trouve lentement appui dans les modèles textuels et peut-être même dans les manuels de règles. Dès ses premiers écrits, la lectrice muée en auteure se forge ainsi des outils d'expression dont il convient d'examiner le mouvement d'argumentation et d'idéologie.

Le premier échantillon de son écriture (Jodin a alors 19 ans) consiste en deux lettres privées adressées à son amant, drapier de profession, feuilles interceptées par la mère de Jodin et soumises aux policiers comme preuve du libertinage de la fille. La mère de Jodin agit ici en « mère patriarcale », celle qui renforce la loi du père « afin d'inculquer le statu quo paternel aux filles, histoire de les rendre plus 'sages' » (Havercroft 95). Pour répondre à l'homme qui veut dévoiler leur relation blâmable aux yeux de la société, Marie-Madeleine « violente » fait l'économie du rituel épistolaire obligé. L'absence de formules de suscriptions et les exordes *ex abrupto* (« je ne vous sçait aucun gré de vos prétendu ménagemens »; « vous aviez tord Monsieur d'avancer que je suis femme du monde »),²⁰ les tournures d'adieu expéditives (« je vous renvoye ma lettre pour que vous en fassiez l'usage qu'il vous plaira ») (« Jodin mère » 167, 169) transforment ces lettres privées en billets-déclaration (de guerre). Bref, le non-rituel épistolaire, mais la démarche conseillée par la rhétorique pour exprimer l'urgence, sert admirablement son argumentation. Autre trait marquant, et fait récurrent dans d'autres écrits de Jodin, c'est la persuasion qui aide la femme à franchir l'espace du privé, à se transmuier du sujet qui subit la pression des lois et de la tradition en agent qui tient à modifier les rapports monarchiques de famille et de société.²¹ La femme

former à l'art de la persuasion.

¹⁹ De J. Puget de La Serre. Sur les manuels de correspondance les plus populaires à l'époque, voir Chartier.

²⁰ « La rhétorique de l'exorde consiste parfois à le supprimer, à sauter dans le vif du sujet », rappelle Reboul. Et il donne un exemple bien connu de l'intérêt d'un tel choix, le célèbre *ex abrupto* de Cicéron : « Jusqu'à quand, Catilina, vas-tu exploiter notre patience? » (Reboul 66).

²¹ Voir à ce sujet Messer-Davidow, chap. « Agency as social-structural change ».

menacée renverse donc les rôles. Elle récuse le mythe de la féminité passive et douce; pour elle, la meilleure défense, c'est encore l'attaque. En utilisant les armes de son adversaire (et de la société patriarcale), soit la peur du scandale, l'accusée « nie le fait »²² d'être libertine (« vous aviez tord Monsieur d'avancer que je suis femme du monde »; « les fautes que j'ai pu faire se renferme toute dans votre connaissance »; 167) et menace à son tour de révéler au tribunal de l'opinion publique le rôle de séducteur de son attaquant. Au besoin, elle affichera les « preuves » écrites de sa culpabilité²³ (« j'ai conservé vos lettres qui démontreront lors qu'il en sera temps »; 169). Comme dans tous ses textes, Jodin érige son histoire personnelle en « cause » d'intérêt général. Or, le fait de montrer les vastes implications des expériences privées est le procédé qui fonde le genre de mémoire judiciaire pratiqué aussi par Jodin (Maza), et l'une des stratégies privilégiées par les femmes en quête d'agentivité, leur permettant de faire de leur subjectivité et de leurs préoccupations partie intégrante des enjeux publics (Habermas 59).

C'est ainsi que, dans une lettre à l'amant, le « je » de Marie-Madeleine se transforme soudainement en éthos de « nous » -femmes victimes. « [A]dieu Monsieur ne vous donnez pas la peine de mecrire [...] quand au menace que je vous ai faite elle regarde aussi la police nous avons les mêmes droits de nous plaindre », rétorque-t-elle (« Jodin mère » 167). Il s'agit là d'un « glissement pronominal », examiné par Havercroft dans les autobiographies de femmes au Québec, où les différentes oscillations entre « je », « nous », « on » reflètent les passages du particulier au général ou du général au particulier, selon la manière dont le moi féminin perçoit ses relations avec la collectivité (Havercroft 102). Sous la plume de Jodin, une aventure banale entre

²² Dans la rhétorique, le procédé s'appelle l'«état conjectural ». Il s'agit d'une des « trois formes de la question rhétorique », les manières d'argumenter dans les genres délibératif (louer/blâmer) et judiciaire (accuser/défendre) (Kibédi Varga 56).

²³ Ce type de « preuves », appelées extrinsèques, sont les plus valables car elles « sont données avant toute invention : les témoignages, les aveux, les lois, les contrats, etc. » (Reboul 61). Vu la réputation de Jodin (« J'ai peur que vous ne respectiez pas assez la vérité dans vos discours », réitère Diderot; 152), les preuves intrinsèques, « celles

une fille d'artisan et un garçon du voisinage²⁴ prend la dimension d'une affaire publique qui suscite déjà au nom du commun des femmes opprimées, bien avant les *Vues législatives*, des thèmes de justice, de droit, d'égalité de traitement. Et si aux accents dramatiques de dédain s'ajoutent soudain un ton mélodramatique, un cliché « littéraire » qui semble tiré tout droit des romans sentimentaux fort populaires dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, cette image est là pour traduire un souci réel de dignité, une exigence sérieuse de considération à laquelle nul individu, même pas une libertine, ne veut renoncer: « je m'embarace fort peut [de ceux] qui par leur engence ne sont pas faits pour baiser le bout de mon pieds » (« Jodin mère » 167). Un énorme succès à l'époque du style du roman psychologique sentimental, dont les femmes sont à la fois auteures et lectrices privilégiées, réside précisément dans sa capacité de véhiculer les expériences d'un public bourgeois de lecteurs et de lectrices, de faire usage social du vécu de l'individu (Habermas 54). Le contraste évident ici entre le discours « élevé » de Jodin et la réalité « basse » qu'il dénote s'inscrit peut-être en faux contre ce que la rhétorique classique enseigne sur le bon usage des styles.²⁵ Ce choix d'outils doit cependant inciter le destinataire réel de la lettre à prendre la femme légère au sérieux, et il invite le lecteur virtuel à considérer son histoire triviale dans ses implications les plus graves: les déboires familiaux d'une libertine mettent au grand jour les tensions qui affectent la famille patriarcale de l'Ancien Régime, ainsi que la réaction du pouvoir absolu qui, par la procédure de la lettre de cachet, appuie la loi du père et brime la révolte des

que crée l'orateur » (Reboul 61), n'auraient peut-être pas eu la même force de persuasion.

²⁴ L'étude de Farge et de Foucault (161-65) montre que ce type de « dérangement » fréquent à l'époque est pour les parents un des motifs les plus fréquents du déclenchement de la procédure de la lettre de cachet. Ces « sorties » scandaleuses font voir les jeunes qui, en récusant les règles patriarcales, développent leur « conscience de soi » et bouleversent les rapports familiaux et sociaux.

²⁵ Olivier Reboul résume ainsi la « règle de la convenance » élaborée par les rhéteurs: « Le meilleur style, c'est-à-dire le plus efficace, est celui qui s'adapte au sujet ». Les Latins ont donc distingué trois genres de style: noble, simple et agréable (Reboul 73).

individus qui aspirent à devenir agents.²⁶

Les textes suivants de Jodin, qui marquent encore davantage ses progrès en rhétorique et sa rupture avec la sphère familiale, concernent déjà sa carrière d'actrice au XVIIIe siècle, femme publique dans les deux sens du terme. À l'encontre du commun des femmes jugées respectables puisque confinées à la sphère privée, l'actrice traitée longtemps en prostituée constitue « un personnage atypique du paysage social » par l'action subversive qu'elle suscite dans la société orthodoxe, par sa présence au centre de l'espace public qui remet en cause le statut de la femme, les rapports des sexes et l'organisation sociale (Evain 9-12). La *Lettre à Mr. d'Alembert sur les spectacles* de J.-J. Rousseau, qui vient de paraître (1758), montre ainsi le péché que commettent aux yeux du philosophe tant l'actrice honnie que, paradoxalement, la salonnière respectable²⁷: « une femme hors de sa maison perd son plus grand lustre, et dépouillée de ses vrais ornements, elle se montre avec indécence. [...] Quoi qu'elle puisse faire, on sent qu'elle n'est pas à sa place en public » (Rousseau 117-18). La première de ces manifestations de Jodin est un ensemble des lettres écrites dans les années 1765-1766 et adressées au comte Moszynski, ministre responsable du théâtre à la cour de Varsovie. L'une des missives est destinée au roi Stanislas Auguste lui-même. Les lettres de l'actrice concernent trois « affaires »; le mot est de Jodin, et cette appropriation du terme confirme sa volonté d'insister sur l'intérêt général des événements relatifs à son parcours. Les incidents, bien qu'ils concernent toujours la biographie de la femme, ne se déroulent plus sur la scène domestique, mais bien sur la scène du monde qu'est l'institution royale

²⁶ Un mot d'explication sur les motifs de cette action conjointe de la famille et de l'État contre une libertine rebelle: « Côté famille, cette dénivellation entre régime des alliances et registre sexuel menace en permanence la paix des foyers par les pratiques de séduction, de détournement qu'elles engendrent et que les traités de droit s'évertuent à codifier. Côté État, les individus qui rejettent la loi des alliances deviennent des sources de danger [...] puisqu'ils constituent des forces inemployées » (Donzelot 28).

²⁷ Plusieurs études examinent le rôle important des salonnières, femmes qui ont quitté « l'intimité de leur chambre pour l'espace public du salon » (Habermas 56), dans la formation du public de lecteurs qui forge à son tour l'espace public moderne (voir Goodman, chap. « Philosophes and Salonnières : A Critique of Enlightenment

du théâtre. Ils en disent long sur le statut du métier d'acteur et sur la condition des femmes de théâtre, partant, sur la réalité dure des femmes indépendantes qui mènent à l'époque une carrière professionnelle. Les trois séries de lettres relatent, chronologiquement, une rivalité entre la troupe française et italienne (Jodin proteste dans son billet adressé au roi contre les conditions inégales de leur travail), un conflit violent qui a opposé Jodin à ses collègues (le directeur de sa troupe n'a pas placé sur l'affiche le titre de « Mademoiselle » devant le nom de Jodin et celui d'une autre actrice; l'incident a débouché sur un échange de gros mots et de coups) et, finalement, la question du départ de Jodin pour le théâtre de Dresde (l'actrice négocie avec le comte Moszynski les meilleures conditions financières de son déplacement).

En lisant ces écrits, on remarque que, avec le temps qui passe et qui apporte son lot d'expériences et de lectures, les stratégies de persuasion de Jodin se peaufinent même si elles ne lui permettent pas à elles seules de gagner toutes ses batailles. Les quatorze lettres destinées au supérieur aristocrate démontrent sa bonne maîtrise du rituel épistolaire complexe, lequel tient à la fois du littéraire et du social. Un avantage certain de son métier honni, l'actrice d'une troupe royale est une femme qui, confrontée aux défis sociaux et intellectuels de sa profession, peut dépasser les contingences de ses origines modestes. Plusieurs comédiennes, comme c'est le cas pour Marie-Madeleine, fréquentent le grand monde dont elles apprivoisent les convenances et les modes d'échange obligés. C'est aussi la période où Jodin correspond régulièrement avec Diderot. Le tuteur lui envoie à Varsovie ses missives conçues comme cours de morale et de jeu, mais qui agissent sans doute aussi comme autant de modèles d'écriture et de persuasion. Les lettres plus élaborées de Jodin respectent les règles de composition que l'épistolaire a directement héritées de la rhétorique (exorde, corps de la lettre, péroraison, clôture). L'auteure utilise correctement les

Historiography »).

formules de suscription (« Monseigneur », « Sir ») et avec beaucoup d'adresse les formules de souscription. Ainsi, pour mieux étayer sa requête, elle termine sa lettre: « C'est avec tous les sentimens de reconnaissance que j'ai l'honneur d'être de votre grandeur Monseigneur la très humble servante et dévouée Jodin » (*Théâtre* 134). Mais, pour bien signaler au supérieur son sentiment de colère, elle peut faire l'économie de la formule finale obligée, comme elle l'a fait auparavant à l'usage du drapier : « j'attends les soldats, car je ne suis pas assez tranquille pour répéter un role Jodin » (116). De même, quand l'actrice choisit, dans la première affaire, une forme brève de billet afin de présenter au roi de Pologne, au nom de ses collègues, les griefs de la troupe française défavorisée, cette entorse au cérémonial²⁸ appuie admirablement l'argument de défi de l'épistolière, lequel structure les trois séries de lettres: il faut respecter les gens de théâtre autant que les règles d'organisation prescrites pour assurer la bonne marche des « plaisirs » du roi.²⁹ Triplement « assujettie » (en tant que femme, étrangère et actrice de la troupe royale), Jodin récuse par ces épîtres, qui ne sont plus d'obédience privée, les discours dominants sur l'exclusion des femmes des affaires publiques, la place marginale des étrangers dans un pays d'accueil, le mépris qui couvre la profession de comédien, la mainmise absolue du roi et de ses officiels sur les institutions de la monarchie. Ces écrits de Jodin font voir ce qui est nécessaire pour que l'individu entame sa transformation en « agent », à savoir son besoin clairement identifié et énoncé de produire des changements (Messer-Davidow 25).

Pour réussir sa persuasion, Jodin travaille constamment ses procédés discursifs. Comme

²⁸ Car, par rapport à la lettre, le billet est plus court, réservé d'habitude à des personnes proches, ce qui n'est pas le cas ici, et il peut donc négliger certains éléments du rituel épistolaire (Haroche-Bouzinac 59).

²⁹ On remarque que le postulat de Jodin s'inscrit dans un débat important à l'époque sur le rôle du théâtre et de l'acteur dans la vie sociale et culturelle du pays. L'échange entre d'Alembert, qui dans l'article « Genève » de l'*Encyclopédie* leur confère une place importante dans la cité, et Rousseau, qui dans sa *Lettre sur les spectacles* insiste sur leur nature corruptrice, est symbolique des débats en cours. Voir à ce sujet Moffat.

elle ne s'adresse plus à son égal, l'épistolière construit avec soin les figures de l'éthos et du pathos les plus favorables à ses « causes » soumises aux supérieurs. Dans la première affaire, afin de représenter au mieux les intérêts de sa troupe, elle cache son je (jeu), en fait son « image personnelle » de femme violente et d'actrice libertine, derrière le « nous » -acteurs. Ce faisant, elle transforme un groupe de comédiens souvent en conflit en une corporation animée par des objectifs communs: « les bonteés Sir dont vous nous avez honorée nous fermes la bouches sur les vexations que nous eprouvons de ceux qui nous les envie » (*Théâtre* 114). Bientôt, sa brochure révolutionnaire ira plus loin encore dans ce mouvement d'« agentivité » collective qui va en s'affermissant, mouvement dans lequel l'individu longtemps marginalisé dépasse son discours de revendication personnelle pour parler au nom d'une communauté, en l'occurrence le sexe féminin. Dans la deuxième affaire, Jodin se défend bien d'avoir engagé les hostilités contre sa troupe; elle recourt à sa technique préférée de l'« état conjectural » et « nie le fait » d'attaquer la première un collègue. Dans sa version des événements, l'actrice querelleuse se présente en victime : « Ma réponse fut de tourner le dos et comme en me tournant je crachai très fort par terre, il [son collègue] s'est apropiiez ce soulagement de la nature (une belle périphrase), pour justifier un très grand coup de pied » (118). Les opposants et le « juge » Moszynski refuseront ce nouvel éthos de l'actrice et diront tout simplement qu'elle ment. Ainsi, vu sa réputation, mais surtout le contexte de l'époque, cet argument crucial que Jodin décide d'utiliser, très important pour le fait féminin, aura encore moins de chance de lui faire gagner son procès, bien qu'il soit fondé sur la « preuve extrinsèque » (rapporter les faits) normalement fort appréciée *de jure*. En effet, dès l'exorde de sa lettre, Jodin articule clairement la véritable cause du conflit, qui est pour elle le peu de respect que le supérieur et l'homme témoignent à l'égard de l'actrice et de la femme: « hier mr Rousselois m'envoya un avis avec tout nos noms, celui des femme au dessu des quels je ne n'avois point vu de m, jecris en

riant mesdemoiselles tout du long, cette leçon de politesse a déplu à Mr Rousselois » (118). Si, dans cette affaire précise, le discours de persuasion de Jodin n'a pas convaincu Moszynski, il confirme néanmoins la portée éminemment sociale que peuvent avoir des incidents et des écrits privés par celle qui s'érige lentement en agent.

Face à l'adversaire qui résiste, il n'est pas étonnant que dans la troisième affaire soumise au ministre—cause non moins difficile puisque Jodin veut rompre son contrat, mais obtenir les indemnités de départ prévues pour les acteurs renvoyés par l'administration—l'actrice opte pour une attitude qui s'inscrit en faux contre son éthos de combat analysé auparavant, mais correspond parfaitement à l'image masculine du sexe « complaisant, tendre et doux ». Ce troisième événement révèle particulièrement bien les relations ambiguës entre la rhétorique et l'éthique, entre le pouvoir et l'individu qui s'attaque à sa force (choisir la révolte ou chercher une entente?) C'est le problème longuement débattu de la sincérité ou des « roueries » de l'orateur (Reboul 50), et c'est aussi, en l'occurrence, la question importante de savoir jusqu'où peut aller la femme dans son choix de stratégies susceptibles d'appuyer sa cause. En effet, si le contexte de persuasion l'exige, Jodin renoue avec les tons de l'éloquence religieuse enseignée au couvent et valorisée par la doxa morale de l'époque: supplications, plaintes, exhortation. Difficile de dire à quel point cette nouvelle attitude de soumission est sincère, mais pour une fois, elle est efficace (l'actrice obtient les indemnités qu'elle réclamait). Conformément aux règles de l'éloquence, son discours fait tout pour bien disposer son destinataire, mais son succès en dit long sur les rapports des sexes : Jodin réussit seulement la persuasion dont les procédés répondent le plus aux attentes morales et sociales du destinataire masculin, et qui heurtent le moins sa vision de soi et du féminin. « Si la loi nous est défavorable, conseille le pragmatiste Aristote, il faut avoir recours à la loi commune, à des raisons plus équitables et plus justes » (Aristote 50). C'est donc à la bienveillance du comte que Jodin fait

appel, à son sens de justice et de convenable. « [I]l n'y a pas de tems à perdre comme vous voyez monseigneur. je vous supplie de joindre a vos bontée celle de liberer cette affaire » (*Théâtre* 117); « mon dieu, si vous connoissiez mon coeur, je suis sure que le votre si bien fesant et si sensible se saignerois, voyez monseigneur combien il va men couter pour le voiage que me restera t il » (120), implore l'actrice pressée de partir. Demande-elle au comte de payer à sa place les dettes qu'elle a contractées à Varsovie? La rhétoricienne, muée peut-être en sophiste, affirme que sa seule motivation est de ne pas « fair de tord à ces bonnes gens qui ne mérite pas d'estre trompé » (122). Par ailleurs, ceci ajoute encore aux ambiguïtés de la figure de l'actrice, ces dettes ajoutées aux sommes d'argent qui lui viennent de son amant aristocrate ont sans doute grandement contribué à l'ascension rapide de l'ancienne prisonnière de la Salpêtrière. Des revenus moralement suspects (mais combien d'autres outils a-t-elle à sa disposition?) ont permis à la femme d'origine modeste de sortir de sa situation de misère, de trouver une meilleure place auprès des grands, et finalement de réussir son mûrissement social et intellectuel.

Le travail de persuasion de Jodin se poursuit donc. Procédé rhétorique adroit et rituel social obligé, elle érige presque systématiquement ses destinataires, le roi et son ministre Moszynski, en modèles d'équité et d'intégrité: « les bontées Sir dont vous nous avez honorée nous ferme la bouche sur les vexations que nous eprouvons » (114), « vous [êtes] trop juste Monseigneur pour n'en pas proscrire vous même la loix » (119), « Vous connoissez le pois de l'honneur et de la probité. je remet l'un et l'autre entre vos mains » (121). À moins qu'il ne faille voir dans ces compliments-insinuations la figure de l'ironie, dire le contraire de ce qu'on pense, dans la mesure où les trois affaires révèlent en fait sous sa plume des grands qui ne réagissent pas suffisamment aux cas d'injustice soumis à leur considération. Pour retracer l'intégration lente des femmes dans la sphère publique, il faut noter à quel point il était important pour elles d'exiger, dans la société

marquée par le patriarcat, le respect des lois et des contrats civiques qu'elles pouvaient signer à l'époque, tels que les contrats d'acteurs. Une amélioration au moins partielle de leur statut juridique annonçait pour elles une ouverture certaine vers les changements dans l'espace politique (Habermas VIII). C'est ainsi que chacune des situations conflictuelles incite Jodin à soulever la grave question des droits légitimes de la personne, qu'elle soit libertine ou comédienne. Dans son billet adressé au roi, où Jodin expose les « griefs » des acteurs français, son exigence pour des lois équitables s'exprime déjà avec force. Afin de montrer les vrais coupables du conflit entre les troupes française et italienne, cette exigence va jusqu'à renverser la relation obligée entre inférieurs et supérieurs sous l'Ancien Régime. Le postulat risqué prend un appui solide sur le raisonnement « par analogie »: c'est du respect des droits et des intérêts des acteurs que dépend le bon déroulement des plaisirs du roi, pose Jodin; c'est de la considération accordée aux inférieurs que découle le bien-être de leurs supérieurs, conclut-elle (*Théâtre* 114). Dans une autre affaire, celle de l'honneur blessé de l'actrice qui réclame son titre de Mademoiselle (ce titre s'étalera sur les pages titres du *Mémoire sur délibéré* et des *Vues législatives*), c'est le genre noble de la tragédie qui fournit à Jodin ses tournures pour faire avancer la cause des droits de la femme. L'accusée, muée en victime muée en procureur, revendique pour elle-même la notion d'honneur qui fonde le système patriarcal et exige que ses collègues « [lui] demande pardon à genoux au théâtre, [...] dans la posture [qu'elle demande] et dans des termes honnête et soumis » (118). Et, selon son habitude, Jodin généralise immédiatement son cas afin de faire admettre à son supérieur, « par insinuation », une thèse audacieuse: « votre excellence sent bien que dans tous les états il y a son point d'honneur » (118). C'est précisément cette égalité de conscience de soi des individus, en attendant l'égalité des droits civils et civiques, qui permet à tout être d'exiger sa place de citoyen dans la cité.

Enfin le mot citoyen tombe. Jodin, sujet de la monarchie, mais aussi sujet de l'énonciation, fait entrevoir aux petits la possibilité, voire la nécessité de refuser l'ordre imposé par les grands. Avec cette révolte on n'est plus dans le social, on est dans le politique. Si elle désigne le roi par les périphrases qui l'identifient au satrape, elle tient à se compter elle-même parmi les citoyens, ceux qui ont « tous les avantages, tous les privilèges de l'association », selon la définition de l'*Encyclopédie*. Dans la conclusion de l'une de ses lettres, l'actrice offensée, en véritable révolutionnaire, menace: « Si je ne trouve pas de satisfaction [...] et qu'on traite avec dérision les droits les plus sacrés de la société alors je ne veux plus contribuer au plaisir de ceux qui me méprisent et qui sont les premiers à enfreindre les lois premiers qui sont la sûreté des citoyens » (127). En 1774, dans son mémoire judiciaire « sur délibéré », premier texte publié et donc public par excellence de Jodin, le pouvoir absolu, personnifié cette fois par le régisseur Neuville (« violent, altier et surtout incapable de procédés honnêtes ») (M.-M. Jodin, *Mémoire* 3) sera ouvertement qualifié de tyrannie³⁰ et cité devant le juge et le tribunal de l'opinion publique: « Réduite à la nécessité de me défendre avec éclat contre des diffamations, je viens implorer la protection des Loix, et me justifier aux yeux du Public » (1). Le raisonnement qu'utilise Jodin dans ce texte pour faire respecter les termes d'un contrat privé, que la femme peut signer en tant qu'être doué de raison, ne saurait être différent si elle se proposait de définir la nature du contrat suprême qu'est le contrat social, dont les femmes sont exclues sur la base d'une différence sexuelle: « [J]e sais que l'écrit que j'ai fait avec la demoiselle Montensier³¹ est un contrat qui a pour objet notre intérêt réciproque, qu'il doit subsister tant que cette réciprocité a lieu. Si elle cesse par le fait de l'un des contractants, l'équité exige qu'il soit tenu en des dommages et intérêts vers celui qui, sur

³⁰ « [I]l faut partir me répondit Neuville, fussiez-vous expirer, telles sont mes volontés; partez, ou je vous fais charger de fers. [...] Ses emportements furent inutiles; le sceptre de fer avec lequel il prétend nous gouverner en Despote, lui tomba cette fois des mains » (M.-M. Jodin *Mémoire*, 5, 6).

³¹ Une grande animatrice de la vie théâtrale de l'époque, une autre féministe avant l'heure, Mlle Montensier

la foi d'une convention, a pris des arrangements analogues aux nouvelles circonstances, dans lesquelles il se trouve ou croyait se trouver » (10). À son public, l'élève des Lumières montre qu'elle a bien retenu la leçon de Rousseau, même si celui-ci écarte les femmes de la cité et de la République des Lettres.

Combien la démarche de persuasion de son *factum*—genre très populaire à l'époque, plus complexe et codifié que l'épistolaire privé³²—doit-elle aux décisions scripturales de Jodin? Dans quelle mesure s'agit-il d'un produit de l'expert en argumentation, l'avocat Delaunay, dont le nom suit celui de Jodin au bas du mémoire? Dans la *captation benevolentiae* obligée de son exorde, Jodin admet modestement ne pas être « éloquente, encore Juriconsulte », pour assurer pourtant immédiatement les lecteurs potentiels de sa première publication: « je n'emprunterai la plume de personne ; sans être versée dans les sciences des loix, il est des principes que je trouve dans mon cœur » (10). En recourant une fois encore au discours métatextuel, procédé fréquent dans les autobiographies des femmes modernes (Havercroft 106), l'épistolière se transforme en auteure par excellence; les thèmes qui lui ont toujours été chers peuvent finalement toucher le grand public. Par le geste de publier, Jodin se pose en citoyenne de la République des Lettres des Lumières qui, contrairement au siècle classique, veut représenter la voix de la nation et s'opposer ainsi ouvertement au pouvoir monarchique (Goodman 35). En effet, après avoir examiné l'écriture et les idées de ses lettres privées, on admet volontiers que Jodin ait été capable de choisir elle-même non seulement la ligne de conduite de son plaidoyer, mais aussi les procédés essentiels de son argumentation. La femme insoumise qui a autrefois écrit à son amant: « je n'ay jamais pris conseil que de ma tête » (*Théâtre* 167), et qui a tenu tête au roi et au comte Moszynski, ne s'est

est propriétaire de la troupe dirigée par Neuville.

³² Sur la nature et la place des mémoires judiciaires au XVIIIe siècle, voir Maza; sur les causes célèbres impliquant les actrices, voir Vissière.

sûrement pas contentée d'un discours emprunté, et a consulté son avocat essentiellement sur des points précis de la procédure judiciaire.³³ Et cette fois, pour gagner à sa cause le public qui ne se limite plus à un seul destinataire (l'amant, le roi, un ministre), Jodin puise adroitement dans le roman sentimental et le drame bourgeois en vogue, afin d'atteindre un lectorat vaste, mais bien choisi, non pas l'élite de la société, mais bien l'élite du cœur; tous ceux qui, touchés par les bonnes actions et les beaux sentiments, accepteront sans hésitation les arguments de leurs semblables.³⁴

Dans son *Mémoire*, le dernier écrit examiné ici, celle à qui on a toujours reproché son trop plein de passion, n'hésite donc pas à exploiter cette « vague des passions » qui traverse la société et la littérature, à lui emprunter certains clichés thématiques et narratifs, pour reprendre et développer la problématique sociale et politique qui n'a jamais cessé de l'intéresser. Le texte de l'actrice foisonne littéralement de tournures qui doivent capter l'attention des gens sensibles, partant honnêtes, que les Lumières veulent voir dominer dans les domaines moral et esthétique de l'époque. Voici quelques exemples de cette stratégie, véritable rhétorique littéraire qu'elle utilise à profusion: « La douceur et l'honnêteté de mes procédés » et « Un être obscur et indifférent, sitôt qu'il est persécuté, intéresse toutes les âmes sensibles » (pour qualifier l'éthos de la plaignante) (M.-M. Jodin *Mémoire* 7, 8) ou encore « O vous, âmes sensibles et vertueuses! vous, dans le sein de qui j'ai versé mes chagrins, vous qui avez essuyé mes larmes, recevez ici un témoignage public de ma sincère et éternelle reconnaissance » (9) (pour caractériser le pathos de ceux qui sont posés ici en jury élargi du procès d'un « être obscur et indifférent », mais qui réclame haut et fort ses

³³ Comme, par exemple, à l'étape suivante de sa démarche: « J'ai été très embarrassée pour répondre à un quatrième [point d'accusation]: il est appuyé sur le principe latin que je n'entendais pas: non bis in idem. Je me le suis fait expliquer, on m'a dit que ce texte portait que quand on avait succombé dans une demande, on ne pouvait tenter une seconde action pour la former » (M.-M. Jodin, *Mémoire* 14).

³⁴ Sur les auteurs des Lumières qui, tel un Guillot de la Chassagne, racontent « les malheurs de l'âme sensible et vertueuse », ces personnes « pour qui naît une passion à chaque pas, en qui les situations les plus vulgaires savent créer une âme nouvelle, et qui, pour intéresser des lecteurs, n'ont pas qu'à rapporter leurs mouvements », voir Coulet 378-86.

droits). On a longtemps vu dans ce langage des sentiments le trait distinctif des femmes, la preuve tangible de leur sujétion aux passions et à la tyrannie des désirs, partant le motif suffisant pour les enfermer dans la sphère privée, les confiner dans la famille. Aujourd'hui, les théories féministes examinent la passion comme une condition nécessaire de l'émergence de l'agentivité, voire comme une des formes d'action de l'agent. Ces études reconsidèrent la vision de Habermas de l'espace public, qui est pour lui le synonyme de la raison et des activités rationnelles. Elles valorisent et incluent dans cet espace les représentations de la corporalité, les stratégies d'expression de la sphère privée, les spectacles des émotions et des relations personnelles qu'utilisent les femmes comme outils de critique et de subversion (Meehan 9).

Grâce à son choix particulier d'outils de persuasion, qui unit étroitement la rhétorique des conflits et la rhétorique littéraire, le *Mémoire sur délibéré* fait de l'expression jugée « féminine » partie intégrante de l'espace public, et introduit le « féminin » par excellence dans cette sphère. Qu'on lise la description suivante de l'apparition de Jodin devant les juges qui doivent prononcer le verdict dans son conflit avec le régisseur tyrannique. Une scène pittoresque, « littéraire » elle aussi, car sans doute imaginée par son biographe, rend parfaitement l'esprit et le projet du *Mémoire*, écrit dans lequel une héroïne autrefois obscure sort définitivement du privé pour, en rhéteur passionné de sa cause, défendre avec succès ses positions (concernant les femmes et visant aussi les femmes) : « Une influence considérable envahissait tout l'espace réservé au public. Les dames surtout étaient, en grand nombre, elles étaient désireuses de voir et d'entendre la belle tragédienne présenter ses moyens de défense. Mlle Jodin n'ayant pas été contente de son avocat, avait manifesté le désir de plaider elle-même sa cause. Magdaleine Jodin fit un exposé remarquable de la plainte qu'elle portait devant la justice. [...] Jamais elle n'obtint sur scène un pareil succès » (Solande 379). Vu la nature de ses préoccupations et de l'écriture qu'elle pratiquait,

ainsi que la place cruciale de la rhétorique dans la République des Lettres à l'époque, c'est surtout dans le domaine de l'éloquence qu'elle a cherché ses stratégies; celles-ci soutenant le mieux son agentivité non linguistique marquée de conflits et d'états d'âme. Dans tous ses écrits, Jodin ,« violente », trace son parcours mouvementé, incident par incident, pour devenir féministe, intellectuelle et révolutionnaire, bref femme de conviction et de passion. L'étude importante de Barbara Havercroft, évoquée ici maintes fois, confirme à quel point les combats de vie et de plume de cette femme préfigurent et préparent ceux qui animent la démarche des écrivaines modernes. Certains de ses outils de persuasion n'ont rien perdu de leur efficacité. Les analyses comparatistes plus pointues dans ce domaine restent toujours à faire; elles pourraient tisser des liens historiques et théoriques importants entre les ouvrages venant de divers domaines et époques.

Ne connaissant pas les lettres de Jodin jeune fille et actrice, et ne connaissant son *Mémoire* qu'indirectement, le critique Paul Vernière a trouvé dans les *Vues législatives*, traité sur la prostitution et le divorce, conférant aux femmes le rôle politique de décideurs dans un tribunal familial, un reflet « de sa rude vie qui lui avait inspiré tardivement quelque sagesse »; « En 1790, à 49 ans, l'actrice est devenue femme de lettres et philosophe » (Vernière 127). Quant à la démarche de persuasion de cette brochure, Béatrice Didier a remarqué qu'« il est curieux de voir comment c'est Mlle Jodin qui raisonne et Marmontel³⁵ qui emploie des arguments sensibles » (Didier 65). Or, les écrits de jeunesse de Jodin, dont les procédés jettent une lumière importante sur l'écriture particulière des *Vues*,³⁶ constituent un témoignage précieux sur un parcours fort conséquent qui a tout d'un long apprentissage : apprentissage de la citoyenneté, qui permet à l'individu « conscient de soi » de réclamer sa place dans la société et l'état, et apprentissage de

³⁵ L'écrivain des Lumières connu, critique des opinions de Jodin exprimées dans les *Vues*.

³⁶ Deux exemples des procédés susceptibles d'appuyer les arguments des *Vues*, stratégies narratives qui n'ont pas été exploitées auparavant : la réutilisation des figures célèbres servant de modèles et d'exemples; l'emploi systématique des citations intertextuelles tirées des livres connus de la littérature ancienne et modernes (Havercroft 99,

diverses techniques rhétoriques « affectives » et « rationnelles », qui appuient cette lutte pour les droits de la personne. Les voix se lèvent dans ce sens, dans cet avènement à la citoyenneté, les femmes jouaient un rôle qui aurait dû être à la mesure de leur place réelle dans la population. Que l'on songe à l'idée actuelle de parité pour les femmes. Aristote rhéteur l'a signalé, la construction de la société qui dépasse ses conflits et la démarche rhétorique qui appuie ce projet reposent toutes deux sur la même poursuite du bonheur. Ainsi, les « peuples chez lesquels il y a de mauvaises institutions relatives aux femmes [...] ne possèdent guère que la moitié du bonheur », conclut le philosophe (Aristote 104). La nécessité de tenir compte de l'autre « moitié » de la population, idée longtemps négligée, s'érige au XVIII^e siècle en un véritable lieu commun du discours en faveur d'une société de pleine citoyenneté pour chacun et chacune. Et c'est ce cliché qui sera posé en pierre angulaire du nouveau projet d'idéologie et de société que sont les *Vues législatives pour les femmes* de Jodin à l'âge mûr, tout comme son esprit a auparavant animé le parcours tortueux de Jodin dans sa jeunesse.

Quand les Français signalent leur zèle pour régénérer l'État, et fonder son bonheur et sa gloire sur les bases éternelles des vertus et des lois, j'ai pensé que mon sexe qui compose l'intéressante moitié de ce bel Empire, pouvait aussi réclamer l'honneur et même le droit de concourir à la prospérité publique; et qu'en rompant le silence auquel la politique semble nous avoir condamnées, nous pouvions dire utilement: Et nous aussi nous sommes Citoyennes (M.-M. Jodin *Vues*, III).

104). C'est aussi la preuve tangible du mûrissement intellectuel de Jodin.

Ouvrages cités

- Aristote. *Rhétorique*. Paris : Librairie Générale Française, 1991.
- Chartier, Roger. « Des secrétaires pour le peuple? Les modèles épistolaires de l’Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage ». *La Correspondance : Les usages de la lettre au XIXe siècle*. Éd. Roger Chartier. Paris : Fayard, 1991. 159-207.
- Coulet, Henri. *Le roman jusqu’à la Révolution*. Paris : A. Colin, 1967.
- Didier, Béatrice. *Écrire la Révolution 1789-1799*. Paris : PUF, 1989.
- Diderot, Denis. *Paradoxe sur le comédien suivi de Lettres sur le théâtre à Madame Riccoboni et à Mademoiselle Jodin*. Paris : Gallimard, 1994.
- Diderot, Denis, et d’Alembert. *Encyclopédie; ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. 17 vols. Genève : Cramer, 1772.
- Donzelot, Jacques. *La police des familles*. Paris : Éd. de Minuit, 1977.
- Duhet, Paule-Marie. *Cahiers de doléances des femmes en 1789 et autres textes*. Paris : Éd. des femmes, 1981.
- Evain, Aurore. *L’apparition des actrices professionnelles en Europe*. Paris : L’Harmattan, 2001.
- Farge, Arlette, et Michel Foucault. *Le désordre des familles : Lettres de cachet des Archives de la Bastille*. Paris : Gallimard, Julliard, 1982.
- Fumaroli, Marc. *Quand l’Europe parlait français*. Paris : Éd. de Fallois, 2001.
- Gaillard, Gabriel-Henri. *Rhétorique française à l’usage des jeunes demoiselles*. Paris : chez les libraires associés, 1746.
- Gardiner, Judith Kegan, éd. *Provoking Agents: Gender and Agency in Theory and Practice*. Urbana : University of Illinois Press, 1995.
- Genty, M. *L’apprentissage de la citoyenneté*. Paris : Messidor, 1986.

- Godineau, Dominique. *Citoyennes tricoteuses*. Paris : Perrin, 2004.
- Goodman, Dena. *The Republic of Letters: A Cultural History of the French Enlightenment*. Ithaca et London : Cornell University Press, 1994.
- Gordon, Felicia, et P.N. Furbank. *Marie Madeleine Jodin 1741-1790 : Actress, philosophe and Feminist*. Burlington, VT : Ashgate, 2001.
- Habermas, Jürgen. *L'Espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constituante de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1978.
- Haroche-Bouzinac, Geneviève. *Voltaire dans ses lettres de jeunesse (1711-1733) : La formation d'un épistolier au XVIIIe siècle*. Paris: Klincksieck, 1992.
- Havercroft, Barbara. « Quand écrire, c'est agir: Stratégies narratives d'agentivité féministe dans Journal pour mémoire de France Théoret ». *Dalhousie French Studies* 47 (Summer 1999) : 93-113.
- Hufton, Olwen H. *Woman and the Limits of Citizenship in the French Revolution*. Toronto : University of Toronto Press, 1992.
- Inventaire après décès de Jean Jodin. Centre historique de Paris, 2002. Y/11578A, fo 1. Archives Nationales.
- Jodin, Jean. *Les Echappemens à repos comparés aux échappemens à recul, avec un mémoire*. Paris : J. Jahyer, 1754.
- Jodin, Marie-Madeleine. « Jodin mère et fille 26 Octobre 1761 ». Ms 12124, ff. 160-210. Archives de la Bastille. Bibliothèque de l'Arsenal.
- . *Mémoire sur délibéré pour Demoiselle Marie-Magdeleine Jodin, actrice de comédie contre le sieur Neuville, directeur de comédie*. Anger : J. Jayer, 1774.
- . *Vues législatives pour les femmes, adressées à l'Assemblée nationale*. Angers : Mame,

1790.

Keane, J. éd. *Civil Society and the State*. London: Verso, 1988.

Kibédi Varga, Aron. *Rhétorique et littérature : Études de structures classiques*. Paris : Didier,
1970.

Landes, Joan B. *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*. Ithaca :
Cornell University Press, 1989.

La Serre Puget de, Jean. *Le Secrétaire des Dames : Pour apprendre à écrire de belles Lettres en
langue françoise*. Troyes : Chez Garnier, [1759].

Le Hir, Yves. *Rhétorique et stylistique de la Pléiade au Parnasse*. Paris : PUF, 1960.

Maza, Sarah. *Vies privées, affaires publiques : Les causes célèbres de la France
prérévolutionnaire*. Paris : Fayard, 1997.

Meehan, Johanna, éd. *Feminists Read Habermas : Gendering the Subject of Discourse*. New York :
Routledge, 1995.

Messer-Davidow, Ellen. « Acting Otherwise ». Gardiner 23-51.

Meyer, Michel. Introduction : Aristote et les principes de la rhétorique contemporaine. *Rhétorique*.
Par Aristote. Paris : Librairie Générale Française, 1991.

Moffat, Margaret M. *Rousseau et la querelle du théâtre au XVIIIe siècle*. Genève : Slatkine
Reprints, 1970.

Moser-Verrey, Monique. « L'oralité dans la correspondance d'Isabelle de Charrière avec Constant
d'Hermenches (1760-1776) ». *La lettre au XVIIIe siècle et ses avatars*. Éd. Georges
Bérubé et Marie-France Silver. Toronto : Éditions du GREF, 1996. 51-65.

« Observations ». Manuscrits de Jean Heyne, Ms 58, n° 224. Archives du comte Xavier de Saxe.
Bibliothèque Polonaise à Paris.

- Reboul, Olivier. *Introduction à la rhétorique*. Paris : PUF, 1991.
- Remigy, Marie José. « Rhétorique du non-verbal: Rhétorique sans paroles ou aspects non-verbaux de la persuasion ». *Rhétorique de...* Éd. Olivier Reboul et Jean-François Garcia. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg, 1992. 47-69.
- Roche, Daniel. *Le Peuple de Paris*. Paris : Aubier, 1981.
- Rosa, Annette. *Citoyennes. Les femmes et la Révolution française*. Paris : Massidor, 1988.
- Rousseau, Jean-Jacques. *Lettre à Mr. d'Alembert sur les spectacles*. Paris : Droz, 1948.
- Solande, Aimé de. *Bulletin Historique et Monumental de l'Anjou*. Angers : Lainé Frères, 1858.
- Sonnet, Martine. *L'Éducation des filles au temps des Lumières*. Paris : Éd. du Cerf, 1987.
- Théâtre*. Archives du comte J. Poniatowski. Vol. 1, Ms 444. Archives Nationales à Varsovie.
- Vernière, Paul. « Marie-Madeleine Jodin, amie de Diderot et témoin des Lumières ». *Lumières ou clair-obscur?* Paris : PUF, 1987. 121-28.
- Vissière, Isabelle. « La vie privée des femmes de théâtre d'après *Les Causes célèbres* ». *Dix-huitième siècle* 36 (2004) : 55-69.
- Zawisza, Elisabeth. « Une lecture littéraire des lettres de Diderot à Marie-Madeleine Jodin ». *Diderot Studies* 24 (2003) : 161-97.